

Constitution du bureau du conseil syndical

Membres consultés par mail:

Melle Labarere, Mme Lanez, M. Buon, M. Herrmann

Tous les membres du conseil syndical consultés par e-mail le 17 mai 2019 ont répondu.

COMPOSITION DU BUREAU

Le conseil syndical a procédé à l'élection des membres du bureau.

M. HERRMANN est élue trésorier à l'unanimité

Melle LABARERE est élue vice-présidente à l'unanimité

Mr HERRMANN est élu président à l'unanimité

Conformément au règlement de fonctionnement du conseil syndical adopté lors de l'assemblée générale du 8 avril 2009, le conseil syndical vote à l'unanimité, la disposition donnant la voix du président prépondérante en cas d'égalité lors des futurs votes.

Torcy le lundi 20 mai 2019

Philippe HERRMANN
Pour le conseil syndical